

Formulaire de demande d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Vienne Condrieu Agglomération conduit une politique publique de mobilité visant à promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle. Par délibération du Conseil communautaire du 17 juillet 2020, Vienne Condrieu Agglomération propose un dispositif d'aide financière pour inciter ses administrés à acquérir un vélo à assistance électrique pour ses déplacements quotidiens.

Le dispositif s'applique aux vélos achetés à partir du 17 juillet 2020.

LE DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse mail : _____

Adresse : n° _____ Rue _____

Code postal L L L L L Ville _____

Marque du vélo : _____ Modèle : _____

Date d'achat : _____

Commerçant vendeur : Cyclable (Rhonavelo) Cycles Blain Decathlon Chasse sur Rhône
 Intersport Vienne E-bike solutions

Tout vélo acheté sur internet ou auprès d'un autre revendeur ne pourra pas faire l'objet d'une aide financière dans le cadre du présent dispositif.

Afin de mieux vous connaître, merci de répondre aux questions suivantes :

Vous êtes une femme un homme

Vous vivez seul seul avec enfant(s) en couple en couple avec enfants

Vous êtes étudiant/apprenti/en formation en activité sans emploi retraité
 imposable non imposable

Les personnes non imposables sont éligibles à une aide complémentaire de 50 €, accordée par l'Etat.
Détail des conditions au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34014>

Pour les personnes en activité, vous êtes

artisan / commerçant/chef d'entreprise cadre et assimilé profession intermédiaire
 employé ouvrier agriculteur

Votre âge : 18-25 ans 25-40 ans 40-55 ans 55-64 ans 65 ans et +

Vous utilisez le plus souvent : le bus le train la voiture le scooter/moto
 le vélo la marche

Vous disposez déjà d'une voiture d'un scooter/moto/cyclomoteur d'un vélo d'un vélo à assistance électrique d'un service de location de VAE longue durée

Vous utiliserez votre vélo à assistance électrique principalement pour :

aller au travail / lieu d'étude réaliser des démarches / achats autre (préciser) : _____

Pour ce déplacement, le vélo va-t-il remplacer un autre véhicule ?

non oui, lequel : _____

Vous allez stationner votre vélo à assistance électrique dans la rue un parking un garage une cour votre domicile une consigne sécurisée un local à vélo

A quelle fréquence estimée pensez vous utiliser le vélo ?

quotidiennement régulièrement (au moins 2 fois/semaine) occasionnellement (3 fois / mois)

Pourriez-vous estimer la distance parcourue quotidiennement : _____

Pratiquez-vous déjà le vélo régulièrement sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération :

oui non

Auriez-vous acheté ce vélo même sans l'aide à l'achat ? oui non

Pour formuler une demande d'aide, merci d'adresser par courrier :

Vienne Condrieu Agglomération – Direction Transports et Mobilités Espace Saint Germain bâtiment
Antarès 30 avenue Général Leclerc BP 263 - 38217 VIENNE cedex l'ensemble des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande dûment complété
- L'attestation sur l'honneur signée
- La facture d'achat du vélo
- Le certificat d'homologation
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un RIB

Date :

Signature :

Les données personnelles que vous fournissez à l'appui des pièces justificatives nécessaires à l'octroi de l'aide sont traitées par Vienne Condrieu Agglomération pour l'octroi d'une aide à l'achat d'un vélo. Ces données seront conservées pendant une durée de 4 ans et seront supprimées au-delà de cette durée. Par ailleurs, les données supplémentaires renseignées par vos soins dans le questionnaire qui sont facultatives à l'octroi de l'aide sont utilisées à des fins statistiques, après anonymisation sur les usages de la mobilité. Elles seront conservées pour une durée de 2 ans.

Pour toute demande d'informations relative à l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter Vienne Condrieu Agglomération à l'adresse suivante : Espace Saint Germain - Bât Antarès - BP 263 - 38217 VIENNE cedex ou par mail dpo@vienne-condrieu-agglomeration.fr